



Commission Sportive

Information n°17 - Mai 2018

FINALES JEUNES

Référence : règlement sportif jeunes saison 2017-2018 chapitre 2.7.4. Organisation des finales

En raison de la qualification au Tournoi de la Ma Câline de l'équipe U15M R1 de Vichy et de la participation au voyage scolaire de 4 joueuses de l'équipe U13F R1 de la CTC BAAG CANTA les finales se dérouleront selon les modalités suivantes :

U15M R1 salle des Ailes à Vichy à 15h00 : VICHY – US ISSOIRE le samedi 2 juin 2018

U13F R1 Gymnase Gardet à Cournon à 16h00 : CTC BAAG CANTA – CTC Val d'Allier le samedi 9 juin 2018

Arbitre : désignation par la CRO – Indemnités à part égale par les clubs

OTM : chaque club présentera un OTM connaissant l'e-marque

Maillots : le club recevant devra prévoir un 2^{ème} jeu de maillots

Délégué :

VICHY : CD03

COURNON : JP Douchain

Fichier e-marque : seront envoyés aux clubs organisateurs par la Commission Sportive

Photos : les clubs organisateurs feront des photos des équipes finalistes qui seront envoyées à la Ligue d'Auvergne.